



TRES. LE CATEAU-CATILLON  
11 RUE DU MARCHÉ AUX CHEVAUX  
59360 LE CATEAU CAMBRESIS

LL G4 F0 16386 150909 59

M SZYMCZAK MARIUS  
EPX ZAREMBA FRANCOISE

14 RUE DE L ARBRE DE GUISE

59360 ST SOUPLET

Vos références

Numéro fiscal : 03 58 734 578 314 C

Référence de l'avis : 09 59 5739928 10

Numéro de propriétaire : 545 S00087T

Numéro de contrat de prélèvement mensuel :

M3 59 007 301 693

Débiteur(s) légal(aux) :

M SZYMCZAK MARIUS  
EPX ZAREMBA FRANCOISE

14 RUE DE L ARBRE DE GUISE

59360 ST SOUPLET

PROP/INDIVIS 0251 MDDTP2 C

MME DENHEZ MARIE-HELENE

NEE SZYMCZAK

PROP/INDIVIS MDFV89

Numéro de rôle : 221

Établi à la date du : 07 09 2009

Date de mise en recouvrement : 31-08-2009

Votre situation

Montant de votre taxe foncière 1124,00 €

Versements effectués 816,00 €

Somme restant à prélever 308,00 €

MINISTÈRE DU BUDGET  
DES COMPTES PUBLICS  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Compte à débiter :

412217G026

SZYMCZAK MARIUS

LBP CENTRE DE LILLE

Prochaines échéances 2009 :

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de  
paiement normalement fixée au 15-10-2009

15 SEPTEMBRE 2009	102,00 €
15 OCTOBRE 2009	102,00 €
16 NOVEMBRE 2009	104,00 €

VF016704

AVIS D'ÉCHÉANCES 2010

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2010 pour la taxe foncière seront les suivants :

15 JANVIER 2010	112,00 €	15 JUIN 2010	112,00 €
15 FEVRIER 2010	112,00 €	15 JUILLET 2010	112,00 €
15 MARS 2010	112,00 €	16 AOUT 2010	112,00 €
15 AVRIL 2010	112,00 €	15 SEPTEMBRE 2010	112,00 €
17 MAI 2010	112,00 €	15 OCTOBRE 2010	112,00 €

## Pour vous renseigner

↳ **Sans vous déplacer, par téléphone** : Centre impôts service pour des renseignements généraux : 0810 Impots (0810 46 76 87)\*  
Centre prélèvement service : pour des questions sur la mensualisation ou le prélèvement :  
0 810 012 009 \* \_ courriel : cps.lille@finances.gouv.fr

\* (coût d'un appel local, à partir d'un poste fixe, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, hors éventuel surcoût de votre opérateur).

↳ **Sans vous déplacer, par internet** : [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr), pour consulter votre compte fiscal, réaliser des démarches ou payer

↳ **Sur place** : Pour simplifier vos démarches, vous pouvez désormais obtenir les renseignements et documents fiscaux ainsi que déposer vos dossiers fiscaux, à votre choix, aux deux guichets suivants de votre Centre des finances publiques.

Pour obtenir des réponses plus détaillées auprès d'un guichet du Centre des finances publiques :

- Sur le montant de votre impôt  
CDI CAMBRAI SAID MARCOING LE CATEAU  
1 RUE DE LA PAIX DE NIMEGUE 59409 CAMBRAI CEDEX  
Tél : **03 27 73 64 50** Courriel : [cdi.cambrai@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cdi.cambrai@dgfip.finances.gouv.fr)  
Accueil du public : DU LUNDI AU VENDREDI 8H30-12H ET 13H30-16H30 OU SUR RDV
- Sur le paiement de votre impôt  
TRES. LE CATEAU-CATILLON 59360 LE CATEAU CAMBRESIS  
11 RUE DU MARCHE AUX CHEVAUX  
Tél : **03 27 84 04 85** Courriel : [t059313@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:t059313@dgfip.finances.gouv.fr)  
Accueil du public : LUN AU VEN : 8H30-12H/13H30-16H Avec ou sans rendez-vous

## TAXES FONCIÈRES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département : 592 NORD

Commune : 545 A SAINT-SOUPLET

		Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement <sup>4</sup>		Taxe ordures ménagères <sup>1</sup>	TOTAL des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2008	20,43 %	%	1,32 %	9,52 %	3,83 %	%	0,285 %	15,80 %	
	Taux 2009	22,43 %	%	1,32 %	11,30 %	3,83 %	%	0,274 %	15,80 %	
	Adresse	14 RUE DE L ARBRE DE GUISE								
	Base	1893		1893	1893	1893		1893	1893	
	Cotisation	425		25	214	73		5	299	1041
	Adresse									
	Base									
Propriétés non bâties	Cotisation									
	Cotisations 2008	377		24	176	71		5	292	
	2009	425		25	214	73		5	299	
	Variation en % <sup>2</sup>	+12,73 %	%	+4,17 %	+21,59 %	+2,82 %	%	0 %	+2,40 %	
		Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement <sup>4</sup>		Chambre d'agriculture	
Propriétés non bâties	Taux 2008	%	%	%	%	%	%	%	%	
	Taux 2009	%	%	%	%	%	%	%	%	
	Bases terres non agricoles Bases terres agricoles									
	Cotisations 2008 2009									
Variation en % <sup>2</sup>	%	%	%	%	%	%	%	%	%	
Dégrèvements jeunes agriculteurs des propriétés non bâties						Base du forfait forestier <sup>3</sup>	Majoration base terr. const. <sup>5</sup>	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base « État » Base « Collectivités »								X		
							Frais de gestion de la fiscalité directe locale <sup>6</sup>			
							Dégrèvement « Habitation principale » <sup>7</sup>			